

Jusqu'en ces dernières années, le pèlerinage était l'objet d'un rituel particulier. A certaines chapelles où la procession s'arrêtait, on chantait une antienne spéciale, qui fut supprimée et remplacée par des chapelets. Heureusement, en 1908, l'ancien usage fut rétabli. Le maintiendra-t-on ? Le contraire serait regrettable.

6. — A l'abbaye.

L'action principale a lieu lorsque la procession arrive à l'« abbaye ». On y représente la scène qui s'est passée il y a environ 700 ans, quand le comte de Rochefort a retrouvé la Vierge.

C'est un habitant de Walcourt, descendant du dit comte ou, tout au moins, d'un de ses écuyers, assure la tradition, qui remplit le rôle le plus important.

Costumé et monté comme nous l'avons vu tantôt, il passe auprès d'un bouleau qui a été planté pour la circonstance. A une des branches de l'arbre est suspendue une statuette de la Sainte Vierge.

Jadis, en arrivant près de ce bouleau, le prétendu comte faisait avancer son cheval en criant : *Sainte Vierge* ; mais aussitôt, il le faisait reculer d'une vingtaine de pas. Il avançait une deuxième fois en disant : *Sainte Vierge, vous qui êtes cause de mon retardement !* Le cheval qui recevait un coup d'éperon reculait à nouveau. Une troisième fois, le comte avançait avec son cheval en disant : *Sainte Vierge, Vous qui êtes cause de mon retardement, permettez que j'aïlle en avant.*

Le « comte » actuel fait les choses plus simplement. En arrivant près du bouleau, il regarde la Vierge qui se trouve sur l'arbre et dit : *Est-ce vous, Sainte Vierge, qui m'arrêtez ici et qui causez mon retard ? Permettez-moi que j'avance plus avant et que je me jette à vos pieds.* Alors, comme le faisait son prédécesseur, il met pied à terre, fait une génuflexion, récite à haute voix sa prière traditionnelle (1) et la Vierge descend dans ses bras, plus par miracle, cette fois, mais au moyen d'un ruban.

Aussitôt cette cérémonie finie, les pèlerins prennent d'assaut le bouleau moderne et postiche. Le spectacle mérite réellement d'être vu. Ceux qui sont parvenus à grimper sur l'arbre, lui arrachent ses branches qu'ils lancent dans la foule, tantôt à droite,

(1) Je me suis vainement efforcé de me la procurer. Le soi-disant comte qui, seul, la connaît, paraît-il, ne peut la divulguer, la tradition le lui défendant d'une façon absolue. C'est pourtant bien à haute voix qu'il la récite à la cérémonie. Comme elle ne présente rien de particulier, je n'ai pas voulu appeler la sténographie à mon aide.

tantôt à gauche ; des centaines de bras tendus en l'air s'efforcent de s'en emparer et en quelques secondes, elles sont dépouillées de leurs feuilles et de leurs rameaux, les grosses tiges sont déchiquetées afin de contenter le plus grand nombre possible de personnes, car chacun veut emporter une partie de cet arbre, quelque minime qu'elle soit, qu'il conserve comme une amulette ou dont il orne son chapeau ou sa boutonnière. J'en connais plusieurs qui sont constamment porteurs d'un morceau de ce bouleau et qui ont l'intime conviction que cela leur porte bonheur.

La foule s'en donne tant et si bien, que bientôt il ne reste plus qu'un rondin qui se dresse en épieu tailladé par les couteaux, les canifs, les haches. Lui-même ne tarde pas à être coupé au ras du sol et à être emporté.

Avant la révolution française, on plantait le bouleau dans la cour de l'abbaye du Jardinnet où un autel était préparé pour Notre-Dame de Walcourt ; le clergé prenait une collation, puis les moines accompagnaient quelque temps la procession et joignaient leurs prières à une cérémonie qui rappelait le souvenir de la fondation de leur abbaye (2).

La procession fait là un repos assez prolongé. Les Compagnies rompent les rangs et bivaquent. Les uns ont leurs provisions avec eux, les autres sont accompagnés de parents porteurs de victuailles. Les cabarets sont pris d'assaut. Certains participants, accompagnés de leur femme et de leurs enfants, se contentent de dîner sur l'herbe, à l'environ.

Avant 1902, la Vierge était déposée, pendant cette halte, dans une petite chapelle qui se trouve en cet endroit, et qui a été construite avec les débris de l'ancienne abbaye. Les pèlerins profitaient de l'occasion pour toucher tout à leur aise, le manteau de la Madone miraculeuse. Actuellement, la statue est déposée dans une maison particulière voisine, où elle reste sous la garde d'un vicaire.

Après un repos d'environ deux heures, le cortège se reforme et se remet en marche. Il est loin d'avoir encore son importance de tantôt. A part les « Compagnies », le « comte » et les deux écuyers dont l'un porte une bannière, et l'autre, la Vierge qu'on a descendue de l'arbre (3), il ne reste plus qu'une bonne poignée de vrais pèlerins pour escorter et porter la statue miraculeuse.

(1) CH. DE SAINTE-HÉLÈNE, *loc. cit.*, p. 321.

(2) Jadis, le comte chargé de la Vierge suivait la procession à pied tandis que son écuyer conduisait par la bride le coursier blanc de son seigneur et maître (*ibid.*, p. 321).

Et encore la « force armée » dont les membres ont absorbé depuis le matin pas mal de petits et de grands verres, a-t-elle beaucoup perdu de sa dignité. Nombre de « marcheurs » ont leur énorme bonnet à poils au bout de leur fusil, d'autres font des entrechats quand la musique se fait entendre ; les barbes des sapeurs, relâchées, tombent lamentablement ; certains doivent faire des prodiges d'équilibre pour rester debout et par-dessus tout, les rires et les lazzi se croisent....

7. — Au Calvaire.

C'est dans cet état que « la marche » arrive au Calvaire, près du nouveau cimetière, où l'attend le clergé, les porteurs de bannières, les jeunes filles et une foule de curieux.

Pendant la halte assez prolongée qui a lieu en cet endroit, les pèlerins récitent des prières et chantent des cantiques.

Quand le cortège se remet en marche, la Vierge miraculeuse revêtue, cette fois, de son riche manteau brodé d'or et coiffée de sa couronne, est portée par les jeunes filles de Walcourt, vêtues de blanc, et non plus par les pèlerins. C'est ainsi que vers 19 heures, la procession rentre à l'église, pendant que les cloches sonnent à toute volée.

Jadis, après la rentrée, la « Compagnie » de Walcourt allait faire un « feu de file » à *Cupidon* ⁽¹⁾. Depuis 1875 environ, cet hommage est retardé de huit jours.

Le dimanche suivant la Trinité, la « Compagnie » de Walcourt assiste à la grand'messe et escorte la procession ordinaire locale qui est organisée à l'occasion de la fête du S^t-Sacrement.

L'après-midi, après les vêpres auxquelles elle assiste parfois,

(1) Nom donné à une pierre ayant de vagues traits d'un homme et qui est encadrée dans le mur de soutènement de la terrasse entourant l'église. Tandis que certains voient en cela une statue belgo-romaine, M. L. BAYET, l'érudite archéologue de Walcourt, pense qu'il s'agit d'une gargouille refusée. Il a consacré à cette pierre une étude qui paraîtra dans un prochain volume des *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*. Quoiqu'il en soit, le nom de *Cupidon* ne semble être qu'un mot ironique, le personnage antique étant plutôt laid et grotesque.

Pourquoi cette décharge lui est-elle faite ? Elle représente, je suppose, une cérémonie qui s'accomplit à peu près partout où il y a une procession militaire. C'est ainsi qu'à Fosses, lors de la marche septennale de S^t-Feuillen, les soldats défilent devant la statue du Saint qui se trouve au-dessus du porche de l'église et tirent chacun à tour de rôle. Il est vraisemblable que le clergé de Walcourt n'aura pas consenti à ce que ceci s'accomplisse devant la statue de la Vierge qui est à l'intérieur du porche et que, par suite, les honneurs auront été portés sur *Cupidon*, « le plus ancien citoyen de Walcourt ».

la dite « Compagnie » va faire son ancien « feu de file » à *Cupidon*. Elle va ensuite rendre les mêmes honneurs au bourgmestre, au



Rentrée de la Procession de Walcourt. En avant, le Comte de Rochefort ; à sa droite un écuyer portant l'étendard et derrière un autre écuyer tenant la petite Vierge qu'on a descendue de l'arbre, au Jardinnet. Les « marcheurs » font la hale.

curé, à tous les officiers ainsi qu'à quelques notables de l'endroit. Partout, elle reçoit une certaine somme d'argent (de 10 à 25 francs) ou des boissons.

* * *

Il me reste un dernier mot à dire au sujet des principaux acteurs de ce pèlerinage.

Depuis toujours, le Conseil de Fabrique de Walcourt leur payait certaines sommes pour les dédommager des frais qu'ils étaient forcés de faire pour se costumer ou pour le travail qu'ils fournissaient. C'est ainsi que le « comte de Rochefort » touchait 25 francs ; ses deux écuyers, chacun 5 francs ; la personne qui tenait la petite vierge d'argent sur l'arbre, au Jardinnet, 2 francs ; celle qui allumait et éteignait les chandelles à l'autel de la Vierge, 5 francs ; celui qui prenait les objets pour les faire toucher au manteau de la Vierge, dans l'église, 9 francs. Toutes ces allocations ont été supprimées en 1904.

8. — Aux « fontaines Notre-Dame ».

Il existe à Walcourt, à l'endroit appelé « *Qwérèle* », une fontaine qui a eu son heure de célébrité quand les Français venaient en masse à la procession de la Trinité. Ils attribuaient un grand pouvoir à cette eau. Aussi avaient-ils soin, non seulement d'en boire et de se laver avec, mais d'en emporter dans des bouteilles.

Certains Walcouriens, nés malins, et pour qui tout est prétexte à bénéfice, allaient s'installer sur les routes avec des seaux d'eau qu'ils disaient provenir de la fontaine Notre-Dame. D'une main, ils tenaient un christ qu'ils faisaient baiser aux pèlerins et de l'autre, ils recevaient une offrande en échange d'un peu d'eau.

Actuellement, le nombre de personnes qui se rendent encore à cette fontaine, est insignifiant ; il n'y a plus guère que quelques Français qui, avant de retourner chez eux, vont en remplir une bouteille.

Il est à noter qu'à part les anciens, beaucoup de Walcouriens ignorent qu'un pouvoir est attribué à cette eau ; il en est même qui ne connaissent pas cette fontaine !

Pendant un certain temps, les Français prirent également de l'eau à une fontaine qui se trouve dans la cour de l'ancienne abbaye.

9. — La Foire

Comme nous l'avons vu, de tous temps la Vierge miraculeuse de Walcourt a été très honorée.

La foule des pèlerins qu'elle attirait, avait amené, au XIV^e siècle, l'établissement de foires célèbres et de toute la contrée environnante, les villageois se rendaient aux marchés de Walcourt où ils avaient l'occasion de débiter leurs denrées et de s'approvisionner de toutes les choses nécessaires à la vie. ⁽¹⁾

Ce n'est plus précisément la même chose actuellement.

La veille de la Trinité, les éclopés de tous genres, les camelots, les échoppes s'emparent du chemin qui mène de la gare à la collégiale, observant entre eux des distances qui diminuent à mesure que se rapproche le but religieux. C'est leur champ d'action. Ils passent là la nuit, éveillés ou dormant. Au delà de la porte d'Autrau, dont l'étroit goulot s'ouvre sur la grand'place, les échoppes s'anoblissent ; l'article de piété s'y trouve en parfait accord avec

⁽¹⁾ LAHAYE, *loc. cit.* p. XL.

le sancisson de Lyon, le nougat de Montélimar, la somnambule et la friture. Sur les emplacements plus larges règnent le cinématographe, les carrousels et les balançoires. Mais les athlètes, les acrobates, les marionnettes, les montreurs de bêtes ont disparu depuis quelques années. Tout cela faisait trop résonner la grosse caisse et le cuivre au gré du clergé qui a, paraît-il, obtenu des édiles leur bannissement perpétuel.

Dès l'aube, tout ce monde ambulante et nomade exerce ses cris, ses plaintes, ses boniments devant les pèlerins matineux et pressés que les trains spéciaux ont déjà déversés à flots et dont le nombre, avec les heures, augmente tellement avec le nombre des curieux, que la circulation en devient fort lente et difficile. Cette foule bourdonnante monte et descend la côte jusque vers midi, heure de la sortie de la procession.

Le comité organisateur du pèlerinage, sachant que la majeure partie du public vient plus pour s'amuser que pour prier, a soin d'énumérer sur ses affiches les noms des différentes loges foraines qui ont promis leur concours. ⁽¹⁾ Cependant le clergé paraît craindre que la foire ne supplante un jour la fête religieuse. « Le pittoresque aussi bien que la foi et la morale, ne pourrait que perdre à cette substitution. » ⁽²⁾

Le lundi, la foire bat son plein, la « compagnie » de Walcourt se rend dans les différents cabarets et se livre à de copieuses libations.

Depuis 1902, la procession fait encore le « grand tour » le lundi et le mardi, mais sans le concours des « marcheurs » et du « Comte de Rochefort ». Y prennent seulement part, le clergé, la Vierge portée par des jeunes filles avec voile et couronne, et les pèlerins, principalement ceux des communes environnantes. La même chose a également lieu le mercredi précédent la Trinité, spécialement pour les habitants de Walcourt.

(à suivre)

JULES VANDEREUSE.

⁽¹⁾ J'ai sous les yeux les affiches de 1900 et 1901 et j'y vois : « Le champ » de foire, par le nombre et le choix des établissements forains qui y seront installés, aura cette année, un attrait exceptionnel ; à citer, notamment, » le cirque Franco-Belge, D^m Leroux, le théâtre d'illusion Grandsart, la » grande ménagerie Alexandre, le carrousel E. Thiry, illuminé à l'électricité, » le cinématographe, etc. etc. »

⁽²⁾ Voyez la dernière page de la petite notice vendue dans l'église de Walcourt.

LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS.

A Djean !

Conte du pays, là bas...

A l'orée du bois d'Awagne, au milieu des genêts à fleurs jaunes et du buis à parfum d'église, leur petite maison s'épansait à la façon d'une poule qui couve dans son panier de jonc tressé.

Une mousse épaisse calfeutrait les jointures des tuiles rouges et, de toutes ses vitres, étroites comme des vitraux d'église, elle riait à ce flandrin de soleil qui pourtant lui sèche d'une lapée sa petite mare à eau de pluie, aussi facilement que vous et moi vidons une chope de blonde, rubis sur ongle !

Frr..... Frr..... Comme de jeunes mauvis, les enfants s'en étaient allés, confiants dans leurs premières plumes, un à un. Dame ! c'est la vie ! Et les deux vieux ridés — vous connaissez les pommes cuites au four ? — étaient demeurés seuls dans le nid abandonné.

Certes, les premiers temps furent rudes. Un peu des enfants était resté dans la petite maison, un peu de leur âme, beaucoup, par la magie du souvenir, qui rendait plus douloureuse encore la séparation. Leurs vieilles guenilles ne pouvaient plus espérer nichée nouvelle. Ç'allait être la solitude jusqu'au cercueil ! Et, vrai, quand le soir les réunissait au coin du feu pour la prière commune, ils pleurèrent les petits partis....

Puis la vie les reprit car la Terre les tenait. Il fallait charrier ici, semer là bas. Leurs trois chèvres et leur bonne douzaine de lapins des Flandres, gigantesques — pensez donc seize livres vidés ! — occupaient les loisirs des jours de pluie.

Et, à la fin, du passé ils ne gardèrent plus souvenir que des jours lointains où ils chassaient à nid, comme les petits oiseaux du bon Dieu ! Comme ces derniers le font des plumes et des pailles, ils avaient ramassé dans les éteules, ici cinq petits francs à grappiller des pommes de terre pour le fermier du Buc, là, quatre « rones de char » à se colleter avec les gerbes de bon blé ou de bonne avoine, à pleins bras, le soleil sur le dos, chaud comme un cataplasme !

Oui, ma foi, le nid était vite venu, douillet et tiède, dans les genêts, au bord du vivier des Massènes.

Aussi vite, ils l'avaient garni de deux petits gas — le père tout craché — et de deux bauchelles qui ressemblaient étrangement à leur mère, à la petite frimousse rose, avec des cheveux minces

et dorés comme des fils de la Vierge par un matin d'août, et nombreux !

Mais, peu à peu, les plumes leur étaient venues, les gamins s'étaient faits hommes, hauts comme des chênes et larges comme des portes de grange. Les gamines, elles, avaient grandi, tant et si bien qu'elles faisaient loucher tous les gas d'Awagne et d'autres lieux.

Et, un printemps qu'il avait chu de l'or et des nids dans les genêts, leur chair à tous quatre avait bondi. Et, bien que besognant de tous leurs muscles, ils rêvèrent en écoutant la fauvette à tête noire, le rossignol, les mésangettes :

« Voilà les nids ! Si... si... si suit ! »

« Voilà le printemps ! Toc... toc... toc !... »

« Voilà l'amour ! Rr.... Rr.... Rr ! »

Mon Dieu, un à un, hésitant — le nid était si chaud, les parents si bons, la vie si douce et l'avenir si incertain ! — ils s'envolèrent.... Fr.... Fr.... Les vieux s'étaient remis à courir les éteules.

« Je veux m'en aller le premier ! » disait Jean en mâchonnant le tuyau de sa pipe de terre garni de fil blanc pour donner prise à ses gencives désarmées pareilles à des herses de rebut. Dodelinant la tête, il montrait au travers de la petite fenêtre à croisillons le cimetière, clair et gai, plein de vols de petites mésanges.

Mais Barbe aussi, à l'entendre, voulait mourir la première :

« Si le bon Dieu veut me faire un plaisir, qu'il me reprenne avant toi ! »

Tu veux m'en faire accroire ! plaisantait le vieux.

Ils devisaient ainsi autour du poêle sans feu, tassés sur leur chaise de bois comme des sacs de son.

Ils étaient bien vieux, tous deux ! La douleur résultant de l'envol des petits avait fui, malgré eux. Oui, malgré eux ! Cette souffrance qui s'évanouissait comme un feu de pailles, ils l'avaient entretenue, alimentée.... pour ne point voir la Tombe qui bêait, affamée ! Tout le long des jours ils s'interpellaient :

« Barbe, te souviens-tu de notre vie quand les petits étaient là ? »

— Hélas, oui ! s'apitoyait la vieille.

— Nous étions si heureux, mon Dieu !

— Si on avait pu leur couper les ailes comme aux jeunes mauvis ! »

Au début, s'opposer à toutes les heures du jour et de la nuit à leur vie passée, la présente, ils étaient arrivés à leurs fins : raviver leur douleur. Mais ils étaient vieux, oui !

Si vieux que, à la fin, ils ne purent plus trouver dans leur corps

débile l'énergie nécessaire : ils se relâchèrent et pensèrent à la mort ! Certes elle ne devait plus tarder, mais qui choisirait-elle ? Pour chasser la peur ils voulurent plaisanter :

« Elle n'aura pas grand choix ! Un vieux coq qui a perdu sa voix et ses éperons ! disait Djean.

— Une vieille poule à laquelle on doit donner la pâtée comme à un pouillon ! reprenait Barbe.

— Elle — ils n'osaient l'appeler par son nom — nous laissera peut-être ! » faisaient-ils tous deux.

Oui, ils essayaient de rire. Mais une effroyable peur les tenaillait. Ils la sentaient si près qu'il leur semblait que sa funeste ventée les caressait à la façon d'une ventée d'oiseau, — et ils se rapetissaient, le dos rond, comme des rouliers sous la rafale !

Comme c'était inévitable, leur caractère s'aigrit. Ils ne se crurent plus. De se deviner, ils devinrent mordants comme des tenailles, et il n'y eut plus en présence, tordus de crainte, égoïstes, que deux vieux !

Un jour que Barbe était absente, sournois comme une fouine, Djean se glissa dans le vieux poulailler. Sans peine il attira un vieux coq mangé de puces, noir comme jais et crêté de rouge, qui traînait misérablement ses pattes ankylosées. L'enserrant de ses genoux noueux et secs comme des branches de chêne mort, sans s'inquiéter de ses cris, il le pluma ne lui laissant que la queue et les ailes. Ainsi arrangé, gras comme un cent d'aiguilles, l'oiseau était hideux. Le terrier le fourra dans le sac, puis alla cacher le tout sous le lit commun.

La nuit vint, morne. Les deux vieux allèrent s'étendre sur la fougère séchée des matelas et, vite Barbe ronfla. Doucement, la face tordue par un rictus macabre, le paysan allongea le bras, tira le sac et l'entrouvrit.... Puis il poussa un grand cri....

« Qu'est-ce ? » cria la vieille.

A ce moment le coq était sorti du sac et, effrayé, d'un bond de ses pattes sans ressort, aidé de ses pauvres ailes, s'était envolé sur le lit, lourd, épouvantable....

« C'est la mort ! » hurla le terrien....

Et, comme le vieux coq déplumé voletait entre les deux époux à la façon d'une crécerelle qui hésite entre deux proies, la vieille, folle d'épouvante, sanglota :

« A Djean !.... A Djean !....

Puis elle se cacha sous les draps !

HENRI NAUS.



Intermédiaire wallon

Questions

Coutumes Pascales. — A Spa, le dimanche des Rameaux, tous les enfants, garçons et filles, arrivent à la grand'messe, portant à l'envi les branches de buis les plus grandes, afin de les faire bénir. Longtemps à l'avance, massés au banc de communion ou aux balustres du chœur, on les voit dès que le prêtre arrive, tendre vers lui les palmes, qu'ils inclinent selon la direction qu'il suit.

J'ajoute que le buis n'étant pas, en notre région, un arbuste qui croît spontanément comme en certaines parties du pays, ces enfants pillards vont dévaliser les jardins publics et privés, voire même le cimetière.

On m'affirme qu'ailleurs, c'est le sacristain *seul*, qui fournit le buis à bénir, et qui a le droit d'en introduire à l'église à cette fin.

Le fait est-il exact ?

De même, le Samedi-Saint, toute la marmaille du bourg arrivant à l'église dès 7 heures du matin emplissait le parvis et occupait les abords des fonts baptismaux — je parle de l'époque de mon enfance — chacun des gamins (et parmi eux quelques filles) était porteur de brocs, de pots, de cruches, bref de récipients de toutes espèces, en métal, en terre cuite ou en verre, de formes les plus variées, ou même de bouteilles à bière qui se bouchent à système. Le tout rempli de belle eau claire destinée à être bénite. Il s'agit d'en être pourvu abondamment, car non seulement on en met dans les bénitiers de la maison, mais au retour on en donne volontiers aux voisins ; et l'on en met un tantinet dans l'eau qu'on donne à boire au bétail, aux chevaux, aux chiens, bref à tous les animaux et jusqu'aux oiseaux en cage. Or comme la susdite marmaille croirait la bénédiction du prêtre inefficace, si elle n'était donnée dans toutes les formes, chacun de ceux qui la composent élève le plus haut qu'il peut son récipient, au-dessus de sa tête, au risque d'ondoyer son voisin, et quitte à laisser choir son broc par suite d'une bousculade.

C'est vainement que le clergé eût tenté de désaccoutumer les enfants, et leurs parents, en leur représentant que cette eau soi-disant bénite ne pouvait l'avoir été, puisqu'il lui manquait deux choses essentielles : le saint chrême et le sel, dont est pourvue l'authentique...

Les choses se passent-elles ainsi ailleurs?

Albin Bony.

Réponses

Barnabont. (Ci-dessus, p. 21). — *Barnabont*, source salée : de *barne*, lieu où l'on fabrique le sel, et *bon* (en allemand *born* ou *brunn*), source.

Il y a près de Luxembourg un puits artésien d'eau salée; d'après VANDER MAESEN, *Dictionnaire de la province de Luxembourg*, il a dû y avoir des recherches de mines de sel gemme. Ce qui expliquerait les deux termes Barnabont et Saulines.

H. ANGENOT.

Les Wallons colonisateurs. (XVI, 1908, p. 367 et 369). — C'est à tort que l'on attribua à des familles hollandaises, émigrées à la fin de l'année 1623, la fondation de New-York. En effet, comme l'a très clairement prouvé en 1891, un savant français, feu P.-Th. VIRLET D'AOUST, dans un travail intitulé : *l'ondation de New-York, en 1623, par une colonie de Wallons*, Jesse DE FOREST, d'Avesnes, était déjà établi depuis plus de huit mois, avec ses cinq cents colons, dans l'île de Manhattan, quand arrivèrent les susdits Hollandais au nombre desquels se trouvaient les Roosevelt. Ce fait est aujourd'hui historiquement établi, d'après les documents cités par VIRLET D'AOUST dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 1891, n° 12, pp. 311-316.

Vers le commencement du XVII^e siècle, dit l'auteur, il y eut, surtout chez les peuples du nord de l'Europe, un véritable entraînement pour l'émigration en Amérique; or, à cette époque, il existait déjà depuis longtemps à Avesnes, petite ville du Hainaut, une famille de riches négociants drapiers, les de Forest. En 1533, Melchior de Forest, d'Avesnes, épouse une très riche héritière de Mons, une demoiselle du Fosset, dont il eut entre autres, un fils, Jean, marié et père de Jesse de Forest, qui fut, sans contredit, le vrai fondateur de New-York.

Dès sa jeunesse, Jesse de Forest montra beaucoup d'intelligence et de fermeté de caractère, avec un désir très prononcé pour les voyages et les aventures; aussi, bercé dans les idées régnantes, il conçut, de très bonne heure, le projet d'émigrer en Amérique. Il comprit que, pour réaliser ce projet dans les conditions qu'il méditait, le capital paternel serait insuffisant et il résolut de l'augmenter par le travail et les spéculations industrielles. En 1598, son père, Jean de Forest, quitta Avesnes pour aller s'établir avec sa famille à Sedan. En 1601, Jesse y épousa une demoiselle du Cloux, fille d'un des plus riches négociants de la localité, dont il devint bientôt l'associé. Ce dernier étant mort quelques années plus tard,

Jesse s'occupa de liquider la maison de commerce, de réaliser sa fortune et celle de sa femme, pour aller s'établir en Hollande, où il fonda, à Leyde, en 1615, avec ses frères, une grande teinturerie. Cette entreprise ayant parfaitement réussi, son avoir, déjà considérable, s'accrut et lui permit de pouvoir enfin entreprendre son projet d'émigration en Amérique, dans les larges conditions qu'il avait toujours considérées comme indispensables à sa réussite.

En 1621, Jesse de Forest revint dans le Hainaut, dont les populations essentiellement agricoles et industrielles lui paraissaient mieux répondre à ses vues que les habitants de la Hollande. Il alla naturellement établir son quartier général à Avesnes, sa ville natale, où il trouva une famille nombreuse, dont les membres l'aidèrent beaucoup pour le recrutement de colons en Hainaut.

Lorsque Jesse jugea avoir recruté assez d'agriculteurs et d'artisans hennuyers de tous les métiers, il leur donna rendez-vous à Anvers. Les cinq cents colons s'embarquèrent avec le matériel et le bétail agricole nécessaires, sur un navire hollandais affrété et abondamment approvisionné de vivres de toutes espèces pour cette lointaine expédition.

Jesse de Forest ayant donné l'ordre de lever l'ancre et le navire ayant commencé à s'ébranler, fut salué par les acclamations d'une foule considérable.

La traversée de l'Océan fut très heureuse. Au printemps de 1623, le navire aborda en Amérique, à l'île de Manhattan, désignée par de Forest. Cette île formait la rive droite de l'entrée du fleuve Hudson, tandis que l'autre rive était formée par l'île de Long-Island qui devint, par la suite, le sol de l'importante ville de Brooklyn, laquelle n'est, à vrai dire, qu'un des faubourgs de New-York.

L'île de Manhattan, devenue, de son côté, le sol de la grande cité américaine, formée par des alluvions du fleuve Hudson, appartenait à son estuaire et n'en était séparée que par un canal assez étroit pour rendre facile, par la suite, leur réunion. Bien que l'endroit présentât encore quelques parties marécageuses, les braves Wallons hennuyers s'y établirent et formèrent, par conséquent, le premier noyau de l'immense population actuelle de New-York.

Il y avait à peine trois ans que Jesse de Forest était débarqué à Manhattan, lorsque, malgré sa forte constitution, il mourut, en 1626, emporté par une fièvre paludéenne. Il laissait heureusement des fils pour continuer son œuvre de colonisation. Fait à noter : les terres occupées par les valeureux Wallons hennuyers et où allait naître une ville appelée à devenir un jour la plus grande cité du globe, portaient, dès 1624, le nom de « Nouvelle Belgique » et l'endroit plus précis où s'élevaient leurs rustiques habitations, « Neuf-Avesnes », nom que les Hollandais, devenus supérieurs en nombre, changèrent en celui de « Nieuw-Amsterdam ». Ce ne fut qu'après 1673, alors que les Anglais étaient devenus les maîtres définitifs de tout le pays, qu'ils imposèrent à la cité le nom de « New-York ».

En 1923, il y aura trois siècles que le vaillant colonisateur wallon jeta, sans s'en douter, les bases de la cité géante. Ce trois-centième anniversaire serait une occasion toute indiquée pour voir New-York élever un monument à la mémoire de Jesse de Forest, son vrai fondateur. La vérité historique l'exige, — et le temps ne manque point pour s'y préparer.

Ar. DE B.

✦ La *Biogr. phie du Hainaut* par M. Ernest MATTHIEU contient une notice sur Prosper Brouez, né à Ath en 1786, qui s'engagea dans la tentative de création d'une colonie belge à Saint-Thomas de Guatémala dans l'Amérique centrale.

On lui doit le récit de son expédition : *Une colonie belge dans l'Amérique centrale, ou Relation du voyage et du séjour de Prosper Brouez, directeur industriel et membre du Conseil colonial, à Santo-Thomas de Guatemala*. Mons, Vve Lelouchier, 1846 In-8 de 129 p.

D.



PHILOLOGIE WALLONNE.

La Philologie wallonne. — La philologie wallonne est, comme on sait, la science qui s'applique à étudier les patois d'origine latine parlés dans notre pays. C'est une des branches de la philologie romane, fondée au commencement du XIX^e siècle par l'illustre Frédéric DIEZ. M. Auguste DOUTREPONT a esquissé récemment (1) l'histoire de cette discipline en Belgique: la philologie wallonne occupe la plus grande part de son exposé.

La philologie wallonne a été constituée par Charles GRANDGAGNAGE. C'était un savant, au meilleur sens du mot. Sa critique ingénieuse, son érudition solide lui avaient mérité l'estime des romanistes européens. Pendant longtemps il a été l'incarnation des études wallonnes.

L'œuvre de Grandgagnage embrasse un domaine étendu: il a porté son attention sur l'ononastique et la toponymie; il a publié dès 1846 un livre qui n'a pas été remplacé, le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*; dans toutes les directions il a été un précurseur.

C'est son œuvre que la *Société liégeoise de littérature wallonne* a reprise depuis quelques années. Fidèle au programme qu'elle s'est tracé en 1856, elle ambitionne, en effet, d'élaborer le *Glossaire des patois romans de Belgique*, c'est-à-dire l'inventaire des richesses lexicologiques de la Wallonie entière.

En même temps, elle a décidé de rassembler les éléments du *Glossaire général de la Toponymie wallonne*, c'est-à-dire d'établir la liste de tous les noms de lieux, de dresser une carte toponymique du pays wallon.

Voilà de quoi suffire à son activité. Mais il n'est pas à craindre que les travailleurs chôment, tant est grand l'intérêt qu'excitent et les études linguistiques et les études toponymiques.

(1) *La Philologie romane*, dans *Le mouvement scientifique en Belgique*, 1830-1905, t. II, p. 220-233.

« Faire de l'étymologie wallonne, c'est tour à tour, dit M. Jules FELLER, faire de l'histoire politique, de la toponymie, de l'histoire économique, littéraire, artistique, de la philosophie ; c'est travailler pour les autres langues romanes, et même germaniques ; c'est travailler pour la philologie classique, dont les phénomènes phonétiques se comprennent bien mieux à la lumière des phénomènes observés dans nos humbles patois. C'est travailler pour le français, notre orgueilleux frère. » Et, insistant sur l'utilité de l'étude du wallon au point de vue des langues romanes, le même philologue ajoute : « la position du wallon à la frontière germanique, la longue trituration qu'il a subie par suite de la colonisation franque et dans sa phonétique et dans son lexique, font de lui un champ d'expérience indispensable au français et triplent son importance dans le concert des langues romanes »

De son côté, M. Jean HAUST, parlant de la toponymie, écrit : « Le relevé de tous les noms de lieux-dits d'une région, anciens et modernes, peut fournir des renseignements très précieux sur les origines, l'histoire et la langue de ses habitants. Ils forment comme un « mystérieux réservoir de souvenirs dont beaucoup sont contemporains des premiers âges d'un peuple, et qui, tous, ont quelque chose à nous raconter sur les hommes et les choses du passé » (G. KURTH). Philologues, historiens, archéologues sont unanimes sur ce point, et on n'a plus le droit de méconnaître aujourd'hui les titres de cette science nouvelle, la toponymie ».

Je me propose de signaler aux lecteurs de *Wallonia* quelques travaux qui ont récemment vu le jour dans le domaine de la philologie et de la toponymie wallonnes. Ils connaissent déjà le plus important d'entre eux, je veux dire le *Projet du Dictionnaire* (1). Ils savent que la publication est confiée à une commission de trois membres, qui ont classé les milliers de fiches accumulées par la Société wallonne et qui centralisent les renseignements recueillis par 150 correspondants. Ils n'ignorent pas comment cette œuvre gigantesque a été conçue et dirigée. Depuis que le *Projet* a été imprimé, MM. DOUTREPONT, FELLER et HAUST ont fait paraître un nouveau périodique, le *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*, dont le premier fascicule porte la date de janvier 1906.

Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne. — Ce *Bulletin* s'adresse à plusieurs catégories de lecteurs. Il a pour but de tenir les membres de la Société wallonne au courant des efforts et des progrès de l'œuvre du Dictionnaire. Plus particulièrement, il est destiné aux correspondants qui font la cueillette des mots : il leur montre la méthode qu'il convient de suivre dans ces investigations délicates, leur indique les points sur lesquels leur enquête pourrait être utilement dirigée, leur

(1) Voy. O. COLSON, *Wallonia*, t. XIII, (1905), p. 122.

fournit des questionnaires qui les guident. Il vise également à provoquer des collaborations nouvelles. Et enfin, il constitue un recueil d'archives lexicologiques et dialectologiques du wallon et d'études d'étymologie et de sémantique.

Une dizaine d'articles technologiques ont paru sur des manifestations de la vie populaire. Quelques-unes des occupations de l'ouvrier, du paysan, aux champs, à la ferme, à l'atelier y sont décrites avec clarté et précision. M. Joseph HENS y expose la préparation du vinaigre, de la farine d'avoine et du liu à Vielsalm ; M. Arille CARLIER, l'extraction des pierres dans les carrières d'Ecaussinnes. MM. LEQUARRÉ et SIMON nous parlent de la fenaison, M. Nestor OUTER de la chasse (dialecte de Virton). M. S. RANDAXHE nous entretient des haies, et du lait ; M. l'abbé DETHIER de « nos petits oiseaux » (dialecte de Robertville).

Suit une série de questionnaires concernant les vents, les souhaits, l'abeille et la ruche, le jeu de quilles, le rouet, le foyer, la sucrerie, etc. Ce sont autant d'enquêtes linguistiques menées à propos de folklore wallon, tandis que les vocabulaires-questionnaires se préoccupent surtout de la moisson lexicologique la plus immédiatement utilisable.

Mentionnons encore deux descriptions de manuscrits anciens : l'une, de M. l'abbé BASTIN, se rapportant au Dictionnaire Malmédien de Hubert SCIUS ; l'autre, de M. J. FELLER, sur un Glossaire wallon manuscrit de la région Stavelot-Malmédy.

Enfin, le *Bulletin* contient des notes d'étymologie. Presque toutes ont pour auteurs M. FELLER ou M. HAUST. Je m'y attarderai quelque peu, les énumérant dans l'ordre alphabétique. Qu'on ne s'étonne pas que la plupart d'entre elles se rapportent à des mots dérivant du germanique, car la dérivation de ces derniers est plus difficile à déterminer que celle des mots d'origine romane.

Abour, abur. Il s'agit de la formule du « tambourier » (v. *Wallonia*, VIII (1900), 41 sqq.). Le mot *abour, abur* serait une altération de *labour* désignant les terres d'une ferme. *Vosse labour*, devenu *voste abour*, aurait été transformé en *vosse tabour* par « étymologie populaire ».

Ac'mwède. Ce verbe signifie acclimater une personne, un animal. *-mwède* répond au français « mordre ». *S'ac'mwède a's' novè mési*, c'est « mordre » à son nouveau métier. M. Feller y compare le mot « équemôdre », signalé récemment par M. A. Thomas (*Nouveaux essais de philologie française*) et dont le wallon contribue à éclairer l'origine.

Be. M. Feller, critiquant et corrigeant l'opinion de Darmesteter, présente quelques remarques sur l'évolution du sens de ce préfixe. C'est le latin *dis-* (deux fois). Il a souvent un sens péjoratif. Ce dernier ne se produirait que dans les cas où la dualité signifiée par le préfixe est mauvaise, par exemple dans le français « bé-vue », « ber-lue ».

Bricolet. C'est une pâtisserie en forme de 8, formée de deux S de pâte entrecroisés. On la connaît en Allemagne sous le nom de *Bräsel*. M. Feller ne se prononce pas sur le lieu de provenance du mot. Cependant, il rapproche ce dernier du latin *bracellus* qui est dans DU CANGE

avec le double sens de « bracelet » et de « gâteau », et ce rapprochement semble bien séduisant.

Cir ou **Sir**. On le trouve dans des expressions comme : *çu n'esteût qu'on stre boton* (Verviers), *ci n'est qu'ine stre fleur* (Liège). Il est certain que *str* est adjectif. Pour l'usage je comparerai l'ancien français *mier* (pur). M. Feller y voit l'ancien adjectif allemand *sēr*, flamand *zeer*. M. Behrens pencherait plutôt pour le mot *schier*, pur (*Zeitschrift f. franz. Sprache und Litt., Ref., 1907, p. 37*).

Consire. M. Feller revient sur l'article consacré à ce mot rare dans le *Projet du Dictionnaire*. *Constre* y est défini « place où le vent amoncelle la neige ». M. F. détermine qu'il s'agit d'un amas de neige en profondeur, que le mot désigne le contenant et que celui-ci peut être soit un ravin ou fondrière, soit un simple fossé le long de la route. Quant à l'étymologie, comme il faut partir de la forme *sconstre*, il la cherche dans une forme parente d'« esconser » français (se cacher) et dérivée du latin *absconsus* (caché).

Djawan. Le mot ne se rencontre plus qu'au-delà des Fagnes, dans le sens de : « l'autre jour ». M. Feller le décompose en *dja* + *oan*. *Oan* est l'équivalent du latin *hoc anno*. Le sens primitif de « déjà cette année » se serait obscurci peu à peu.

Estaminet. M. Feller propose de voir dans le wallon *staminé* un dérivé du wallon *stamon*, mot servant à désigner le montant de bois qui se dresse à côté de l'auge. Le mot proviendrait de l'Est wallon et serait issu d'une racine germanique, *stamm*, tronc. Il aurait passé au français par l'intermédiaire du rouchi ou du picard.

Etait. C'est le latin *intactus*, intact, frais, en bon état, allègre. On trouve les dérivés *étattt*, *étattise*, *étattisté*.

Forandra. M. Quirin Esser montre que la première partie du mot est le participe du verbe *fôrer* (donner la ration aux bestiaux), dérivé de l'ancien-haut-allemand *fuora* (pastus, repu). Au forant-drap wallon correspond en allemand *Rosstuch* (drap de cheval, drap où l'on dépose les provisions pour le cheval) qui se retrouve en wallon sous les formes *rouhdouh* (Herve), *roudouh* et *ourdouh*.

Hâbiér, sous ses multiples formes (*hawbiêr*, *hâbiêr*, *hâbiêr*, *hâbiê*) dériverait, d'après M. Haust, de l'ancien-haut-allemand *heriberga* et serait le frère du français « auberge ». Je pencherais à adopter plutôt l'explication de M. Esser qui cherche l'origine du mot dans le moyen-haut-allemand *hantwerc*. La question est, d'ailleurs, difficile à résoudre et M. Haust a le mérite d'avoir recherché et classé les formes et les sens de ce curieux vocable.

Hârké. Voilà un mot qui a certainement intrigué plus d'un Wallon. M. Feller définit l'objet qu'il désigne. C'est une pièce de bois, s'emboitant autour de la nuque et reposant sur les épaules ; on attache des chaînettes terminées par un crochet, auxquelles on suspend des fardeaux. C'est ce que les Français appellent d'un terme dialectal : *gorge*. On la distingue

de la *palanche* qui ne se place que sur une épaule, et du *cerceau*, cercle de bois qui entoure le porteur et est maintenu par des courroies attachées aux épaules. — A l'origine le *hârké* ou porte-seaux était probablement un simple bois fourchu, comme l'indique l'étymologie que M. F. lui assigne, le germanique *hark*, bois fourchu, râteau (gaumais *harke*, *harcot*).

Hoye. M. Haust consacre au mot *houille* un intéressant article. Ce très ancien mot liégeois avait primitivement le sens de « fragment, éclat, motte » ; lorsque le charbon de terre fut découvert, le mot se spécialisa dans le sens de « houille en morceaux ». L'étymologie doit en être cherchée dans l'ancien-haut-allemand *skolla*.

Neûrin (*eûrin*, *leûrin*). Selon M. Haust, le wallon *neûrin* et le français « orin » seraient d'origine flamande. Ils désigneraient l'anneau inférieur de l'ancre, puis, par extension, le cordage qui part de cet anneau.

Porsome. On trouve ce mot dans la région de Stoumont-Malmédy. C'est le latin *summum* dans le sens d'extrémité, composé avec *per* ; *sol porsome dul tâte* signifie : sur le (au) bord de la table.

Rucâveler. Ce terme de jeu n'existe qu'à Verviers et dans la Wallonie prussienne ; il signifie proprement : « procéder à un nouveau tirage au sort (pour fixer l'ordre des joueurs) », « faire une nouvelle partie ». M. Haust le dérive du germanique *kavel* (sort), ce que confirme l'aire d'emploi du mot.

Tchiveler. De même que *ritchveler*, c'est, au jeu de bouchon, remettre soi-même et obliger les autres à remettre une pièce de monnaie sur le bouchon, qu'on redresse. Le mot dérive évidemment de *tcht*, français « chef », et M. Haust en rapproche judicieusement l'ancien-français « revenir à chief », recommencer.

Téroûle. Ce mot, que M. Haust suppose d'origine liégeoise, est un dérivé de *tère* (terre), formé avec le suffixe diminutif *-oûle*. La *téroûle* est proprement de la terre fine, légère et friable. De même *tirelote* semble formé de *tère* et du suffixe diminutif *-el-ote*.

Tot-fér. M. Alphonse Maréchal élucide l'origine de cette expression adverbiale si répandue. Il l'interprète littéralement par « tout ferme » et, à l'aide d'exemples, en fait ressortir les trois nuances sémantiques : sans bouger, sans cesser, à maintes reprises.

Vèssou (pâle, blême) et le verviétois *vèsséye* (fille publique) dérivent du thème latin *vitium*, vice, défaut.

Vièrna est évidemment, comme le montre M. Haust, un dérivé de *vièrner* (ancien français *verner*), gouverner un bateau ; il désigne proprement le mécanisme servant à diriger ce dernier. A *vièrna* on peut rattacher *verne*, qu'on trouve par exemple dans le montois *Kevau de jus verne* (d'en bas de la verne ou timon).

A la fin de l'étude que je rappelais plus haut, M. A. DOUTREPONT écrit :

« Le grand œuvre du dictionnaire est sur le métier, confié à un Comité de rédaction composé de philologues qui continuent leurs enquêtes,

entassent les fiches, recrutent partout adhérents et correspondants, attirent aux concours de la Société wallonne de précieuses contributions philologiques. Leur « ballon d'essai », leur Projet, a eu l'heur d'être approuvé par d'éminents romanistes. L'œuvre ira, lentement mais sûrement à bonne fin, si la Wallonie et les pouvoirs publics lui accordent les encouragements qu'elle mérite. La philologie wallonne, qui est une province si curieuse et si riche des études romanes, ne peut et ne doit pas être laissée à la discrétion des étrangers, allemands surtout. L'école de Liège, cœur et cerveau du pays wallon, et qui commence à rayonner sur la Belgique romane, est assez nombreuse et assez bien préparée pour dresser elle-même (et pour publier avec l'aide des subventions qu'elle sollicite) le riche inventaire de nos divers patois. L'initiative, l'exemple et le succès de nos frères flamands ont piqué d'émulation la Wallonie : sa grande entreprise patriotique sera réalisée par la Société liégeoise, qu'il n'est plus bizarre ni prétentieux de regarder comme une vraie Académie wallonne avant la lettre. »

Par ce que j'ai dit du *Bulletin du Dictionnaire*, peut-être jugera-t-on que cette conclusion n'a rien d'exagéré.

Je passerai en revue à présent quelques articles dont plusieurs figurent dans le second volume de *Mélanges* offerts à M. Godefroid KURTH par ses élèves et ses amis.

Hemricourt et Salbray. — La première étude qui nous intéresse (t. II, pp. 173-181) traite de « Hemricourt et Salbray ».

C'est en 1673 que SALBRAY édita à Bruxelles le *Miroir des nobles de Hesbaye* et l'*Abrégé des guerres d'Awans et de Waroux*. L'édition, au point de vue de la forme extérieure, était splendide, mais le fond est de peu de valeur, car SALBRAY, ni comme éditeur, ni comme traducteur, n'est guère estimable. Dans sa transcription, il a commis une foule d'erreurs et sa traduction est encore plus mauvaise que le texte qu'il a mis en regard. C'est ce que montre par de nombreux exemples M. AUGUSTE DOUTREPONT. Cette démonstration convaincante ne fera qu'aviver nos regrets de ne pas posséder un HEMRICOURT plus conforme aux exigences actuelles de la critique philologique et historique. Sans doute, l'établissement d'un texte vraiment critique serait, comme l'assure M. DOUTREPONT, « l'œuvre de toute une vie ». Nul ne semble mieux désigné que l'éditeur de la *Clef d'amours* pour assumer cette tâche difficile et délicate.

Notes d'étymologie wallonne. — Sous ce titre, M. FELIER réunit seize petits articles (*Mél. G. Kurth*, II, 303-313), nés de ses études pour le *Dictionnaire wallon*. Ce sont des notes peu étendues, qui ont surtout pour but de montrer combien nos patois romans sont riches et quel intérêt ils présentent pour le philologue. Les voici énumérées dans leur ordre :

I. **Aubette.** C'est ainsi que le français du nord désigne, par exemple,

le kiosque à journaux. M. Feller le fait venir de *hobète*, diminutif de *hobe*, lequel est l'allemand *haube* (chaperon). Il en rapproche *houbote* (verviétois : niche); *si d'hobier*, sortir de son enveloppe; le rouchi *huvéte*, coiffe de nuit et le verviétois *houviréte*, coiffe que l'enfant a parfois en naissant.

II. **Asses**, restes, de l'ancien haut allemand *as*, cf. *essen*, manger.

III. Gaumet **beuilli**, bossué, dérive de l'a. h. a. *biula*, *bulla*; allem. *Beule*, bosse.

IV. Hièbe du **bon**. Cette herbe désigne la *veronica becabunga*. Le w. *bon* représente le germ. *bunge*, nodosité.

V. **Bôre** et *bôrer* qui signifient en gaumais; *creux* et *creuser*, de même que le liégeois *beûre*, *bure*, sont apparentés à l'all. *bohren*, creuser, d'où vient le mot français *burin*.

VI. **Brôster**, **Brosder** (par analogie avec *brosder*, broder) viennent du germ. *bruston*. Le w. *brosse* (français « brousse ») représente un type bas-latin *brusta*. Quant à *breûsse* (français « brosse »), il vient du germanique *burstja*, cheveu raide, soie.

VII. **Calôgne** (gaumet) serait composé de la particule péjorative *ca* et de *lorgne*, louche, mot d'origine inconnue, en wallon *lwègne*.

VIII. **Chêrbîn**, écaille, débris, représente l'all. *scherben*, tesson; *hêrvê* est un diminutif de la forme dialectale *schârv*. M. F. assigne la même origine au fr. *escarbille*.

IX. M. F. identifie **dizi**, **d'zi**, nom de l'orvet et du lézard, avec *dehse* qu'on trouve en moyen haut allemand dans le mot *egedehse*, lézard.

X. **Furloricos**, « qui dépense à fonds perdus », de même que le toponymique *floricosse* correspondent au flam. *verlorenkost*, qui a le même sens.

XI. **Groubié**, **roubié** est un dérivé de l'ancien haut allemand *gerop*, moderne *grob*, rude, non poli, raboteux; de même *grou'nieûs* et *groubiote*.

XII. **Grouiller**, **rouiller** M. F. rapproche *grouiller* de *rouiller* du *Dictionnaire général* de Darmesteter-Hatzfeld. Il imagine grouiller = co-rouiller (*co* L. *rotelliare). Pour *co* réduit à *c*, comparer *cracher* et *rêcht*; pour *c* devant *g*, grotte, graisse, etc.

XIII. **Mâvi**, mort, ne doit pas être confondu avec *mâvi*, merle. C'est tout bonnement *male vivus*; comparez le fr. « maussade » et le wallon *mâssaive*, *mâhaiti*.

XIV. Dans **mêsbloch**, signifiant « caduc, estropié » en Luxembourgeois, M. Feller croit reconnaître le préfixe péjoratif germ. *miss-* et le verbe *blôtschen*, meurtrir. Il lui compare les mots *mêsplègi* et *mêsbudgt*.

XV. **Prâyon**, nom d'un hameau de la commune de Forêt (Liège), est un dérivé de *pratum*, qui a fourni beaucoup de noms à notre toponymie (Préal, Praïle, Presles, etc.) M. Feller conjecture que le suffixe *-on* avait sans doute dans ce cas un sens dépréciatif.

XVI. **Vigant** ou **Vigand**, nom de famille répandu en Wallonie, est un reste de l'ancien flamand *wiegant*, qui lui-même, d'ailleurs, correspondrait au latin *gigas*, *-ntis* = géant.